

Réunion du Conseil Municipal du 25 avril 2018

Le vingt-cinq du mois d'avril deux mil dix-huit à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Membres présents : Christophe GUILLARME, maire, Bernard NAULIN, Mireille PALMIER, Nathalie BLANCHARD adjoints, Joëlle BAYARD, Jean-Jacques COGNARD, Edouard PONCET, Véronique PONTON, Fabien MARTINON, Dominique DUBOIS, Maurice ROCLE, Mireille LAURENDON

Absent excusé : Michel GRAND donne pouvoir à Nathalie BLANCHARD, Fabienne ETAIX donne pouvoir à Fabien MARTINON, Pierre DENIS

Secrétaire de séance : Mireille LAURENDON

Lecture est faite du procès-verbal de la dernière réunion.

Le compte rendu est approuvé.

TIRAGE AU SORT JURY D'ASSISES

Les 3 personnes tirées au sort pour l'établissement de la liste préparatoire départementale des jurés d'assises pour 2019 sont :

- Ganivet Suzanne épouse Picq 60 impasse Lambin
- Perier Suzanne épouse Larue 245 rue de la Liberté
- Peyrot Alexandre 7 allée du Pré des Parieurs

BAIL RESTAURANT

Monsieur et Mme SEON projettent d'acheter le fonds de commerce de la SARL L'épicurien.

Il conviendra d'établir un nouveau bail comprenant la location du restaurant et celle de l'appartement.

A ce jour, les négociations sont toujours en cours entre M. et Mme SEON et Monsieur FOURNIER.

CONVENTION GESTION ZAE COMMUNALE – Délibération 1804001

Monsieur le Maire présente une proposition de convention avec la communauté de communes concernant la gestion des zones d'activités économiques communales dont la compétence revient à la CCFF dans le cadre de la loi NOTRe.

L'objet de cette convention est de confier la gestion temporaire de la zone communale des Places à la commune du 1^{er} janvier 2018 jusqu'à la prochaine décision de la CLECT qui devrait intervenir courant 2018. Ce délai permettra à Forez Est d'évaluer sereinement les modalités juridiques, financières et fiscales du transfert des zones d'activités communales sur l'ensemble du territoire.

Ainsi, la commune prend en charge ponctuellement le financement des investissements et des charges de fonctionnement de la zone communale.

Le conseil municipal - 14 voix pour - autorise le Maire à signer cette convention.

SUBVENTION LEADER FOREZ

Le programme LEADER est une aide européenne adaptée aux besoins du territoire afin de valoriser les producteurs locaux (par exemple, création d'un magasin de producteurs), améliorer l'exploitation des ressources forestières, promouvoir le tourisme...

Les projets doivent être déposés auprès de LEADER FOREZ à Montbrison.

Après l'étude du dossier, si celui-ci est validé, l'équipe Leader sollicitera la commune pour une éventuelle aide financière.

DISPOSITIF D'AIDES AUX COMMERCANTS, ARTISANS ET SERVICES AVEC POINT DE VENTE – Délibération 1804002

La Région Auvergne Rhône Alpes a mis en place un dispositif d'aide aux entreprises commerciales et artisanales avec vitrines situées en centre-bourg (en priorité) pour des travaux de rénovation, de sécurité ou autres investissements à condition qu'un cofinancement soit apporté.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de valider la convention avec le conseil régional afin de soutenir les projets d'investissements portés par les petits commerçants et artisans avec point de vente.

L'aide de la commune est fixée à 10 % des dépenses éligibles quand la communauté de communes en apporte 10 % et la région 20 %.

Le plafond est fixé à 2 000 €.

Monsieur le Maire propose annuellement un maximum de 3 dossiers pour une enveloppe globale de 2000 € jusqu'à la fin du dispositif régional en 2021.

Le conseil municipal, autorise le Maire à signer la convention : 14 voix pour

APPEL D'OFFRES MENUISERIES EXTERIEURES – Délibération 1804003

Suite au marché public pour le remplacement des menuiseries extérieures de l'école, restaurant et appartements, presbytère et mairie, un seul pli a été reçu.

L'estimation des travaux s'élevait à 133 719.23 € HT

Après l'analyse de l'offre qui est conforme, Monsieur le Maire propose de retenir l'entreprise Boyer Stores – 23 Bd de Belgique à Roanne.

- Montant du marché : 120 143.57 € ht

Validé à l'unanimité.

Pour rappel, ces travaux sont subventionnés à 80 % dans le cadre du « Territoire à énergie positive ».

NON VALEUR ASSAINISSEMENT – Délibération 1804004

La trésorerie propose de comptabiliser en non-valeurs la somme de 255.39 € correspondant à des impayés en assainissement, non recouvrables, toutes les poursuites ayant été infructueuses.

Le conseil municipal, 14 voix pour, autorise Monsieur le Maire à passer les sommes présentées en non-valeurs.

SUBVENTION VOYAGE AU MAROC – Délibération 1804005

La MJC de Feurs sollicite de la commune une aide financière pour un voyage solidaire au Maroc, auquel participe Valentine Castella.

Il propose de verser la somme de 100 €

Le conseil valide à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

- **DECISION MODIFICATIVE – Délibération 1804006**

Afin de procéder à l'intégration des études de la salle des associations, le conseil valide à l'unanimité les écritures suivantes :

Augmentation des recettes au 2031 pour 20268 €

Augmentation des dépenses au 2313 pour 20268 €

- **CMJ – MJC - Divers**

Fabien Martinon fait part de quelques actualités.

Il évoque les réalisations en cours du CMJ :

- Boîte à livres

- Rencontre avec Pierre Colas pour établir l'historique des maires depuis 1800

Concernant la MJC, une assemblée extraordinaire s'est déroulée en présence d'une vingtaine de participants. Le but était de mobiliser de nouveaux bénévoles.

Le site de la commune a été relooké.

Ateliers participatifs à la CCFE : présence d'élus, de représentants du milieu associatif, d'entreprises pour une analyse et avenir du territoire.

- **HIS (hélicoptère Ingénierie Système)**

Solution connectée au profit des moyens de secours hélicoptérés.

C'est une solution qui garantit l'éclairage et la mise en sécurité des zones de pose nocturne pour le service médical d'urgence hélicoptéré. Elle apporte une aide précieuse à l'équipage en lui fournissant des données météorologiques et visuelles, par instruments de mesure et caméra IP en temps réel.

Cette solution permet de gagner du temps dans le traitement des victimes.

Elle est destinée à terme à toutes les communes afin que chaque citoyen bénéficie d'un accès au secours d'urgence en moins de 30 mn. Elle peut se mutualiser avec d'autres communes proches.

Coût : 2450 € ht + abonnement annuel de 250 €

- **PANNEAUX LA ROUTE BLEUE**

Jean-Jacques Cognard prendra rendez-vous avec M. Vittoz et planifiera la pose avec Franck.

- **TOUR DU ROANNAIS**

Rappel : le 2 juin. Course handisport en première partie d'après midi

- **CONCOURS DE PETANQUE DES ELUS**

Le samedi 1^{er} septembre à 14 heures à Chamboeuf

- **COMMISSION INTERCOMMUNALE PETITE ENFANCE**

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal si l'un d'eux est intéressé pour remplacer Fabien Martinon à cette commission.

TOUR DE TABLE :

- Maurice Rocle évoque des travaux de voirie et de sécurité.
- Jean-Jacques Cognard annonce la randonnée 2019 de la Route Bleue et note une bonne participation des communes pour la pose des panneaux indicateurs « Paris-Côte d'Azur » (Ex Panneaux Michelin).
- Dominique Dubois demande où en est le projet du lotissement Roubi : les terrains devraient être cédés en l'état à un lotisseur ce qui devrait permettre de démarrer les travaux rapidement.
- Nathalie Blanchard revient sur le repas du CCAS avec 100 convives (y compris les membres du CCAS). Très bon repas, la journée s'est bien déroulée, bons retours de la part des participants. Commémoration le 6 mai à 10h
- Edouard Poncet soulève le problème de l'alarme de Caréco (ancien magasin) à faire contrôler
- Mireille Palmier indique que la chasse aux œufs du 2 avril s'est bien passée avec la participation de 65 enfants
Elle évoque sa rencontre avec Myriam Thivolet du RAM : Les assistantes maternelles de Civens ont peu de disponibilités. Le problème est le même pour plusieurs communes voisines. Il existe 17 projets de MAM (Maison d'Assistants Maternelles) sur le Forez.
Aucune décision n'est prise pour l'instant au niveau de la commune.
- Bernard Naulin propose une réunion de la commission voirie le lundi 28 mai à 10 heures.
- Christophe Guillaume donne la parole aux conseillers au sujet de l'Hôpital de Feurs suite à la dernière réunion publique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H40

La date du prochain conseil est fixée au 28 mai 2018